

**Discours de Marie-Andrée BLANC**  
**Présidente de l'UNAF**  
**Assemblée Générale de l'UNAF à Paris**  
**Samedi 26 septembre 2020**

Chers amis,

Depuis des mois, nous sommes confrontés à une crise sanitaire sans précédent. Le 17 mars dernier, notre pays entrait dans un confinement quasi-total. Et depuis, cette crise à tout point exceptionnel qui s'abat sur le monde, se prolonge dans le temps et entraîne, dans son sillage, des risques majeurs de crise économique et sociale.

Dès l'annonce du confinement, dans un contexte difficile et incertain, l'Unaf et son réseau d'Udaf et d'Uraf, et d'associations familiales, se sont mobilisés pour que les services perdurent auprès des plus vulnérables dont elles ont la responsabilité. Elles ont fait preuve de sang-froid, de détermination et d'inventivité afin de maintenir une activité forcément affectée par la situation sanitaire.

**Je tiens à saluer l'engagement total dont notre réseau fait preuve. Bénévoles et professionnels : chacun s'est engagé pour assurer la continuité de l'accompagnement des familles et des personnes seules. A côté de l'hôpital et des métiers du soin, les métiers du lien présents au sein de notre réseau ont montré leur rôle crucial. Ils méritent la reconnaissance des pouvoirs publics.**

**Notre réseau a été réactif et imaginatif.** Il a fallu se réorganiser, assurer la sécurité des équipes et la protection des publics. Il a fallu apporter des garanties pérennes de soutien à ceux auprès de qui nous intervenons.

Pour cette mobilisation, Merci à vous tous qui représentez les Unions départementales et régionales, et les associations familiales !

**Nous avons pris la situation à bras le corps. Elle aurait pu nous affaiblir. Au contraire, elle nous a renforcés.** Cette crise prouve que nous formons un réseau indispensable par sa présence sur l'ensemble du territoire. Un réseau solide mais aussi agile qui sait s'adapter aux situations les plus exceptionnelles.

---

Sans revenir à l'ensemble des actions développés ces derniers mois - tout est largement relayé dans la lettre électronique de l'Unaf – je m'arrêterai sur deux points.

**Tout d'abord, l'Unaf a créé de nouveaux dispositifs de soutien aux familles, qui continuent d'être actualisés.** Je pense :

- au compte facebook « **Prendre soin de ma famille** » avec plus d'une centaine de conseils apportés. Les thèmes abordés - santé, droit des familles, solidarité, consommation, loisirs, éducation - permettent de couvrir les questionnements les plus courants des familles. Largement partagés au sein de notre réseau, ces conseils ont rapidement rencontré leur public. Les posts totalisent près de 200 000 vues.
- Je pense à la mise en ligne par l'Unaf d'une foire aux questions, complète, pratique, dédiée aux **aidants familiaux**, qui ont été particulièrement frappés par l'isolement.

Ensuite, durant cette crise, force est de constater que **les liens ne se sont pas distendus. Bien au contraire !** Et c'est là toute la richesse de notre réseau.

**Le travail collaboratif a pris d'autres formes.** La crise a permis d'inventer de nouveaux modes de travail, à l'image de la visioconférence. Nous y avons beaucoup recouru et nous continuons à l'employer. Elle encourage notre réseau à faire évoluer ses propres méthodes de travail. Là encore, nous nous sommes adaptés et n'avons subi aucune interruption dans nos activités.

**A l'Unaf, nous avons créé des outils pour partager, au sein du réseau, les expériences et mieux gérer l'abondance d'informations.** De nouveaux groupes ont été constitués au sein de notre base de connaissance **Rezo** afin de faciliter les échanges. Les groupes de travail avec les Udaf se sont tenus, les relations avec nos partenaires se sont poursuivies, les contacts avec les Ministères ont été fréquents. De nouvelles méthodes de travail ont émergé. Pour l'avenir, nous aurons toujours besoin de rencontres en présentiel, mais nous voyons aussi tout l'intérêt de les compléter, en déployant des formes différentes de communication à distance.

---

**Durant cette crise, les pouvoirs publics ont largement sollicité l'Unaf,** tant pour les aider dans la gestion de la continuité des services, que pour faire remonter les besoins de ceux, parmi la population, qui rencontrent le plus de difficultés.

Afin de prévenir le **surendettement et l'appauvrissement** des familles, nous avons mis en lumière les impacts de la crise sur le budget des familles, grâce à une étude menée auprès des services d'accompagnement budgétaire des Udaf.

Nous avons souligné **l'importance des liens familiaux mis à l'épreuve.** Je pense en particulier à la mise à distance des parents âgés. La publication de notre étude des **Observatoires de la famille,** a révélé la place déterminante des grands parents dans la famille : 17 000 familles ont témoigné !

**Dès le début de la crise, les familles ont été mises à contribution.** Après de longues années d'indifférence, on a redécouvert combien elles sont importantes car elles sont la première cellule de solidarité. **Les familles ont tenu et elles ont permis à la société de tenir !** Mais, leurs fragilités se sont accrues.

**L'étude confiée par l'Unaf à l'OFCE** démontre que la dernière décennie a été marquée par une réduction massive du soutien aux familles ayant charge d'enfants. Nous redisons combien la politique familiale constitue un levier de relance économique et de confiance sociale. Ce constat est d'ailleurs partagé par le rapport parlementaire sur la politique familiale sorti en Juillet dernier sous l'égide de la députée Nathalie Elimas, devenue, depuis peu, ministre.

Pour l'après-crise, nous avons publié nos propositions. En résumé, dans ce document intitulé « **Pour que les familles soient une solution pour sortir de la crise** », nous estimons que le redressement du pays passe par une autre logique en matière de politique familiale. Elle doit s'adresser à l'ensemble des familles, il faut fixer un cap pluri-annuel, programmer des mesures concrètes d'ici la fin de la mandature et ainsi redonner confiance. Ce document est en ligne sur le site de l'Unaf. Je vous invite à le diffuser largement.

---

A côté de cette crise, la vie continue malgré tout. Les dossiers de rentrée ne manquent pas ! J'en citerai 3.

### **1°) Sur la politique familiale**

Nous avons depuis longtemps demandé un ministre de la famille. Nous l'avons obtenu avec la nomination **d'Adrien TAQUET** comme Secrétaire d'Etat chargé de l'enfance et des Familles.

Nous disposons d'un interlocuteur bien identifié dans le Gouvernement, et avec qui les échanges sont fréquents.

**Le Président de la République a annoncé l'allongement du congé paternité.** C'est une bonne nouvelle pour les familles et pour la politique familiale. C'est reconnaître enfin l'importance du rôle du père, que l'Unaf ne cesse de promouvoir. Mais ça ne peut être une réponse « pour solde de tout compte » aux problèmes de conciliation vie familiale-vie professionnelle rencontrés par les parents. **Elle doit être complétée par une véritable réforme des congés parentaux.**

**Nous ne sommes plus les seuls à le dire !** Tous les rapports préconisent désormais de pouvoir proposer aux parents, un congé parental rénové, mieux indemnisé, suivi d'un large accès aux solutions de garde. Le dernier en date, sur les 1000 premiers jours de l'enfant remis par Boris Cyrulnik, fait des propositions qui reprennent nos idées sur la rénovation du congé parental et sur la nécessité de repenser un parcours cohérent de la petite enfance. Le but est de répondre aux besoins de l'enfant, tout en apportant des solutions concrètes aux parents.

Notre travail de conviction porte de plus en plus ses fruits. A tel point que le ministre, Adrien Taquet a annoncé l'allongement du congé paternité comme une première étape d'une réforme ambitieuse du congé parental. **Je peux vous assurer que nous allons y veiller!**

**2°) C'est acté : une cinquième branche de la Sécurité sociale a été créée sur la perte d'autonomie**

Nous avons rencontré le DG de la sécurité sociale, le rapporteur de la mission sur la gouvernance et le financement de ce 5<sup>ème</sup> risque, ainsi que Brigitte BOURGUIGNON, ministre en charge du dossier. Elle gère aussi le futur projet de loi sur le grand âge et l'autonomie prévu pour 2021.

Auprès de tous, nous avons rappelé combien les familles sont en première ligne.

**Nous avons avancé des propositions sur :** les aidants familiaux, le maintien à domicile, sur le rôle et l'organisation des EHPAD, la participation des personnes et de leur famille, et plus largement sur la place des aînés dans notre société.

**Sur la 5ème branche,** nous sommes opposés à un financement résultant de transferts financiers aux dépens de la branche Famille. Le rapport remis au gouvernement mentionne bien notre position. De même propose t-il que l'Unaf siège au sein de la future instance de gouvernance.

Nous avons aussi obtenu que **la Protection Juridique des Majeurs** soit dans le champ de cette nouvelle branche, et que les problèmes rencontrés dans la gestion de cette politique, figurent dans le rapport. Nous avons été entendus.

**Nombreuses sont les actions de notre réseau en direction des personnes en situation de handicap et de dépendance :** protection juridique, ISTF, habitat accompagné, actions en direction des aidants. Nous sommes un acteur majeur de prévention de la perte d'autonomie. Et nous le faisons savoir !

**Nous proposons des solutions innovantes** pour faire face à des situations de conflits parfois douloureuses pour les familles. Je suis très fière de signer officiellement début octobre, **la convention qui nous lie à la CNSA** pour développer dans 22 Udaf une expérimentation de médiation familiale à destination des aidants et de leurs proches. L'évènement se déroulera dans une Udaf, en présence de la présidente et du directeur général de la CNAF, la CNAF étant aussi partenaire de cette expérimentation.

### **3°) le logement**

Nous avons rencontré la nouvelle ministre du logement, Mme WARGON.

Nous l'avons alerté sur les risques de restreindre l'accès sociale à la propriété. Les banques sont encouragées par les autorités de régulation, à resserrer fortement les conditions d'accès aux prêts, ce qui ne nous paraît pas de bonne politique. Nous avons soulevé la question des locataires en difficulté et la prévention des expulsions en lien avec les risques de dégradations des situations budgétaires des familles.

La ministre est en attente des remontées de notre réseau sur ces thèmes. Je fais appel à vos contributions.

Tous ces sujets ainsi que les difficultés budgétaires rencontrées par les familles – vous les constatez dans vos territoires - je les aborderai auprès du **Premier ministre, Jean CASTEX**. Il a souhaité me rencontrer à Matignon la semaine prochaine. Il est depuis peu de temps en fonction, et dans un contexte très particulier : son invitation est un vrai signe d'intérêt pour notre Institution.

---

Enfin, sur le thème de son fonctionnement interne, notre Institution, est concernée par 3 dossiers, et c'est par eux que je terminerai mon intervention.

- **1°) La réforme du CESE**

Elle prévoit une réduction de 25% du nombre de représentants, soit pour l'Unaf, une délégation qui pourrait passer de 10 à 7 conseillers. Nous réfléchissons à organiser deux Assemblées générales distinctes en 2021, afin de recueillir, dans la mesure du possible, l'avis des Udaf

sur les règles de répartition à envisager avec ce nouveau nombre, et de procéder dans un second temps à l'élection des conseillers Unaf. Il faudra le faire avant le 1er mai 2021, date butoir fixée pour communiquer les noms des représentants de chaque délégation.

- **2°) Notre Rapport Moral et d'orientation**

Notre vice- président Bernard TRANCHAND abordera ce dossier qui est stratégique pour le fonctionnement de notre réseau pour les mois et les années à venir.

- **Enfin, notre chantier sur le développement associatif**

Tout autant stratégique, sa poursuite appelle votre pleine collaboration. Les Udaf viennent de recevoir les outils permettant de procéder à une démarche d'évaluation. Merci d'y prêter attention et de nous faire retour dans les délais indiqués. Le cabinet d'évaluation que nous avons sélectionné, ainsi que les services de l'Unaf, sont à votre disposition pour vous épauler.

Merci à nouveau pour votre présence, et pour votre action au service des familles.

Je vous remercie